

ASSURANCE ANNULATION / RESPONSABILITÉ CIVILE

Pour 22.00 € PRÉSERVEZ votre budget vacances

La décision du lieu de destination et de l'hébergement se prend bien souvent longtemps à l'avance; entre-temps, de nombreux événements peuvent survenir, vous empêchant de vous rendre sur les lieux de vacances :
hospitalisation, licenciement, mutation, maladie grave, décès de l'un de vos proches etc ...
L'acompte ou la totalité de la location versés ne vous seront malheureusement pas remboursés.

DE BELEM couvre les conséquences de ces événements et c'est aussi l'assurance de prévoir en toute sérénité le déroulement de vos vacances :

- En cas d'interruption de votre séjour, vous serez remboursé de la période non courue.
- Vous disposez d'une assurances Responsabilité Civile locative pour les dommages matériels causés suite à l'incendie, explosion, dégâts des eaux.

GARANTIES	INDEMNITÉS
Annulation de séjour suite à : maladie grave, accident, décès, dommages au domicile, licenciement, mutation, barrages, grèves.	Acompte + solde dans le limite de 15 000 €
Interruption / Retard de séjour suite à : maladie grave, décès, dommages au domicile, indisponibilité des lieux.	Loyer non couru dans la limite de 15 000 €
Responsabilité Civile du locataire • Dommages matériels suite à incendie, explosion, dégât des eaux. • Dommage aux biens mobiliers et immobiliers appartenant au propriétaire du bien loué.	• Dans la limite de 1 500 000 € • Dans la limite de 2 300 € avec une franchise de 45 €
Recherches et sauvetage : en montagne ou en mer, mise en œuvre pour un organisme habilité.	• Dans la limite de 20 000 € / événement
Assistance et Rapatriement : en Individuelle accident, en cas de décès ou IPP. Remboursement des frais médicaux. Frais funéraire d'urgence. Frais d'assistance juridique.	10 000 € / personne 5 000 € / personne 1 000 € / personne 5 000 € / personne

ASSURANCE VACANCES

A compléter et à renvoyer avec votre chèque d'acompte (22.00 € en sus de 25% d'acompte)

ASSURANCE VACANCES

Oui, je souhaite souscrire au contrat d'assurance DE BELEM N° 92 650 22.00 € (forfaitaire quel que soit la durée)

Nom du réservataire : _____ Prénom * : _____

Adresse résidence principale : _____

Code postal * : _____ Ville * : _____

Pays * : _____

Location du _____ au _____

Je reconnais avoir pris connaissance de l'intégralité des dispositions du contrat d'assurance et y souscrire concomitamment à la réservation de ma location saisonnière.

Date et signature  :

Cabinet DE BELEM, société de courtage d'assurance • SARL au capital de 5 000 €. RCS BORDEAUX 483 200 747